

**N° 2024.01**

**Objet : Orientations budgétaires 2024.**

**Date de Convocation**

Le 16 janvier 2024

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 03

Votants : 13

**Etaient présents :**

M. Laurent RICHARD, Président,

Mme Guylène BIGOT, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Katia CHAUVET,  
M. Gilles BACHELET, Mme Eliane FAVRON, Mme Aurélie SCHEMEL,  
Mme Sophie FOURNIAU, M. Eric HENNEGUELLE, Mme Jacqueline DUPRAT.

**Pouvoirs :**

M. Philippe BEAUVAIS à M. Laurent RICHARD,  
Mme Sophie RANDUINEAU à Guylène BIGOT,  
Mme Françoise MORISSE à M. Eric HENNEGUELLE.

**Absents excusés :** M. Philippe BEAUVAIS, Mme Sophie RANDUINEAU, M. Daniel BATARD,  
Mme Martine DELIGEON, Mme Françoise MORISSE.

**Secrétaire de séance :** Mme Guylène BIGOT

Monsieur Le Président expose au Conseil d'Administration qu'il est fait obligation aux CCAS des communes de 3 500 habitants et plus d'organiser dans les dix semaines précédant le vote du budget primitif, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Le DOB, s'appuie sur un rapport présentant notamment les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure de la dette. La présentation du rapport doit donner lieu à un débat au sein du conseil d'Administration, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

**Vu** l'article L.2312-1 du CGCT relatif à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour les CCAS des communes de 3 500 habitants et plus ;

**Vu** la loi NOTRe du 7 août 2015 créant un Rapport d'Orientations budgétaires ;

**Vu** le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission du Rapport d'Orientations Budgétaires au contrôle de légalité ;

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le 06/02/24

ID : 037-263701633-20240124-202401A-DE

SLOW

**Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré, décide**

- De prendre acte de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires joint en annexe ;
- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2024 ;

**La secrétaire de séance,  
Guylène BIGOT**



Signé électroniquement par : Guylène BIGOT  
Date de signature : 05/02/2024  
Qualité : Monts - CCAS - VP



Pour extrait conforme,

**Le Président  
Lal**



Signé électroniquement par : Laurent RICHARD  
Date de signature : 06/02/2024  
Qualité : Monts - CCAS - Président